



ECHO DES NEGOS

Intermittents - N° 1 - 25/02/2016

Les discussions du régime spécifique des intermittents du spectacle (écho des Négos #intermittents) ont lieu en parallèle à celle du régime général (écho des Négos fait par la CGT).

La première séance de négociation sur l'assurance-chômage spécifique des artistes et des techniciens du spectacle a eu lieu le jeudi 25 février. Pour la première fois les réunions ont eu lieu ailleurs qu'au Medef... À quand le déplacement de toutes les négociations au CESE ou dans un autre lieu public ? Cette première réunion a porté essentiellement sur le calendrier et la méthode. Des réunions auront lieu toutes les semaines, la prochaine est prévue le 4 mars. Nous aborderons tous les thèmes, à commencer par le champ des annexes et les conditions d'affiliation (quel seuil d'heures, quelles heures comptent ...). La Fédération Cgt Spectacle va continuer de proposer comme base de discussion le projet qu'elle porte et qu'elle peut enfin voir étudier : les effets de la mise en place d'une annexe unique techniciens et artistes, le retour aux 507 heures sur 12 mois, la prise en compte d'un nombre d'heures du régime général... Ces revendications ont été portées communément par le mouvement unitaire de 2014 et l'ancien comité de suivi.

La Cgt a obtenu que les organisations ayant participé à la mission intermittence 2014 soient auditionnées : CIP, collectif Matermittentes, Sud, Synavi SCC ainsi que Sntpct...

Pour la suite des négociations, la grosse inconnue demeure le document de cadrage qui sera discuté lors de la séance de négociation du régime général du 8 mars. La négociation spécifique pour les intermittents ne sera possible qu'avec un cadrage correct. Nous avons d'ores et déjà prévenu le Medef que ses déclarations à propos des 200 millions d'euros d'économies à faire sur les annexes 8 et 10 étaient totalement inacceptables.

La balle est dans le camp de Manuel Valls qui a pris des engagements. Les tiendra-t-il ? Surtout dans un contexte de remise en cause des droits sociaux par le gouvernement.

- **Pour l'Ile-de-France : à la veille de la négociation Interpro, une réunion d'information aura lieu lundi 7 mars à 19h à la Bourse du Travail – salle Grande Croizat - 3 rue du Château d'Eau Paris 10, M° République.**
- **Rassemblement devant le Medef mardi 8 mars à 12h30 - 55 avenue Bosquet 75007 Paris – M° Ecole Militaire, pour l'égalité femmes/hommes au travail et pour une assurance-chômage décente pour toutes et tous, femmes, hommes, privés d'emploi du régime général, intérimaires ou intermittent-es du spectacle!**

Paris, le 25/02/2016.